

Septembre 2015



TOUR D'HORIZON

Journal mensuel aux parents

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous amorçons cette nouvelle année scolaire sous le thème « **Ensemble** ».

Ensemble, nous formons une communauté engagée pour le bien-être et la réussite de chaque élève. Votre collaboration, votre confiance et votre présence sont des piliers essentiels dans ce parcours.

Nous vous remercions de faire équipe avec nous et vous souhaitons une rentrée remplie d'énergie, de découvertes et de belles réussites.

Janie Dugal, directrice

Edith Moisan, directrice adjointe

Informations importantes

Toutes les informations dont vous avez besoin se trouvent sur le site internet de l'école. N'oubliez pas de le consulter .

<https://horizon-du-lac.cssmi.qc.ca/>



PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN MEMBRE DU PERSONNEL

Comme vous le savez, une communication régulière et planifiée est essentielle pour soutenir la réussite de votre enfant. Afin de favoriser une collaboration efficace, nous souhaitons que ces échanges soient organisés à l'avance.

Nous vous invitons donc à prendre contact par téléphone ou par courriel pour fixer un rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant, un technicien en éducation spécialisée (TES) ou un membre de la direction. Le délai de réponse peut varier selon la nature de la demande, les besoins exprimés, le degré d'urgence et les disponibilités des intervenants. Étant donné que leur priorité demeure l'accompagnement des élèves, il se peut que le temps de réponse soit plus long que prévu. Soyez assuré(e) qu'un retour vous sera fait dès que possible.

Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration précieuse.

1 Congé 	2	3	4	5 Journée qui devient un lundi
8	9	10	11	12
15	16	17 Soirée de parents 18h30 : 2e, 4e, 5e, 6e 19h15: 1re, 3e	18 	19
22	23	24	25	26
29	30 Photo scolaire 	1er octobre Photo scolaire 		

AIDE-MÉMOIRE DU MOIS



Prendre connaissance du code de vie de l'école avec votre enfant et signer le contrat d'engagement



Vérifier vos courriels pour les informations à venir ainsi que l'horaire de la photo scolaire qui aura lieu sur deux jours, soit le 30 septembre et le 1er octobre



LE PERSONNEL

Pour la nouvelle année scolaire, nous avons 1 groupe au préscolaire 4 ans, 4 groupes au préscolaire 5 ans, 7 groupes au premier cycle, 7 groupes au deuxième cycle et 7 groupes au troisième cycle. Veuillez noter que cette liste démarre l'année, mais peut être appeler à changer selon la fin ou le début d'un congé.

Enseignants : Chantal Auger et Laurianne Bohémier (041), Valérie Fortin et Laurianne Bohémier (051), Annie Bédard (052), Marie-Christine Lamothe et Laurianne Bohémier (053), Annie Cantin (054), Catherine Chaussée-Maccabée (101), Marie-Chantale Frappier (102), Nancy Duperré (103), Christine Chartier (104), Marie-Ève Beauregard-Gobeil (201), Josée Girard (202), Mélanie Biard et Maria Sleiman Eid (203), Hélène Laurin (301), Geneviève Larouche (302), Manon Lambert et Maria Sleiman Eid (303), Vicky Provencher et Maria Sleiman Eid (401), Janie Fillion (402), Isabelle Dagenais (403), Geneviève Roussin (404), Annie Durand et Maria Sleiman Eid (501), Véronique Rochon-Lapointe (502), Catherine Labelle (503), Claudia Allard (661), Valérie Marquette (662), Marie Vyboh-Poirier (663) et Chloé Bélisle Simard (664).

Éducateurs physiques : Yannick Lachance, Jeffrey Turcotte et Anie-Pier Normandeau

Anglais : Anne-Marie Demers et Farah El Sayed Banini

Musique : Maxime Desormeaux en remplacement de Gilles Boulet

Techniciennes en éducation spécialisée : Virginie Bélair, Mélanie Hébert, Brigitte St-Onge, Gabrielle Trinque-Harvey et Juliette Desrosiers (service de garde)

Psychologue : Martin Goulet

Orthopédagogues : Karine Janelle, Joannie Gagnon et Rachel Pitre

Personnel Service de garde : Isabelle Guindon (technicienne), Claude Dionne (classe principale), Annick Bernatchez, Annie Desjardins, Audrey Archambault, Josée Lamontagne, Josée Pagé, Josée Poitras, Joséphine Akinirinola Anavi, Isabel Rocque, Lucienne Kengne, Julie Bernier, Mélanie Landry, Nathalie Mathieu, Mélanie Boileau, Nathalie Bélanger, Nathalie Lapierre, Rebecca Cayer Parent, Salha Azzab, Saliha Ouarab, Sylvie Cloutier.

Francisation : Guillaume Normandeau

Secrétaires : Jacinthe Pelletier et Amanda Laflamme

Concierges : Vanessa Labrie et Salem Maoudji

Directrice : Janie Dugal

Directrice adjointe : Édith Moisan

Septembre 2025



SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Le service de cafétéria est effectif depuis le 29 août. Vous trouverez le menu sur le site Internet de l'école Horizon-du-Lac.

<https://horizon-du-lac.cssmi.qc.ca/services/service-du-diner/>

ABSENCE OU RETARD

Vous devez communiquer avec l'école pour signaler l'absence de votre enfant en donnant son nom, son groupe ainsi que le motif de son absence. De plus, il est important d'aviser le Service de garde, si votre enfant est inscrit, dans tous les cas où celui-ci quitte avant la fin des classes.

École : 450-473-2043 option 2

Il est possible de signaler une absence ou un retard à l'aide du portail parents Mozaïk sous l'onglet absences.

Lien vers la procédure:

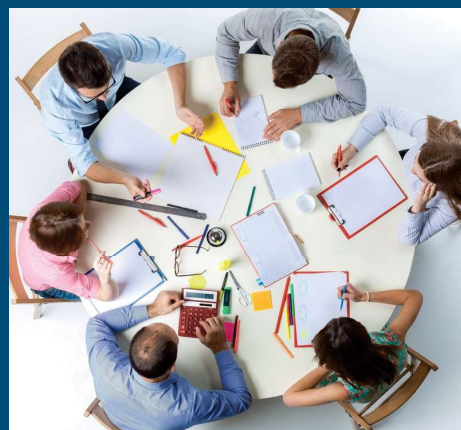
<https://d1o78ib334jphr.cloudfront.net/sites/74/2020/07/02180649/Portail-MOZAIK-Proc%C3%A9dure-pour-le-parent-qui-d%C3%A9sire-motiver-une-absence-ou-un-retard.pdf>

VOICI L'ADRESSE POUR ATTEINDRE LE PORTAIL PARENTS MOZAÏK :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les nouveaux membres parents du CÉ ont été élus lors de l'assemblée générale annuelle le 26 août dernier. Le CÉ 2025-2026 sera donc composé des membres parents suivants : Catherine Meloche, Laurie Bélanger, Elysa Auger, Andréanne Sylvain, Guy-Anne Ferland et Mustapha Hamdoun.



HEURES DE DÉBUT ET DE FIN DES CLASSES

Accueil des élèves en classe 8h30 (surveillance sur la cour à compter de 8h25, beau temps/mauvais temps, pas avant).

Accueil au retour du dîner à 13h15 (surveillance à compter de 13h11 pour les élèves qui dînent à la maison).

Fin des classes à 15h40

Départ des autobus à 15h55

**** À l'exception des élèves inscrits au service de garde, l'école ne pourra pas être tenue responsable si un accident survient avant 8h25, le matin sur la cour d'école.**

BRIGADIERS



Les brigadiers sont présents sur la rue de l'Église et sur le chemin d'Oka aux heures suivantes :

8h00 à 8h40 12h55 à 13h25
11h55 à 12h15 15h35 à 16h00

Veuillez prendre note que le centre commercial situé sur le chemin d'Oka, nous demande de ne pas stationner dans leur stationnement le matin et à la fin des classes.

PARENT BÉNÉVOLE RECHERCHÉ

Vous aimez les livres et souhaitez vous impliquer dans la vie scolaire de votre enfant? La bibliothèque a besoin de vous! Nous recherchons des parents bénévoles pour nous aider à accueillir les élèves, ranger les livres et aider aux retours et emprunts de livres.

Quelques heures par semaine peuvent faire une grande différence!

👉 Intéressé(e)? Remplissez el formulaire ou passez nous voir à l'école.

Merci pour votre précieuse collaboration!

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSflgsBGKJ3KKwsHavX445Q8Z8VweiXmxRFN-wefUUdiDhslVg/viewform?usp=sf_link



AUTOBUS : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR



Si votre enfant prend habituellement l'autobus à la fin des classes et que vous venez le chercher, nous vous demandons d'en aviser son enseignant(e) par le biais de l'agenda. À ce moment, vous pourrez attendre votre enfant à la clôture, car il sortira par la porte donnant sur la cour de l'école comme les élèves marcheurs.

Si votre enfant n'est pas avisé qu'il ne doit pas prendre l'autobus, nous vous demandons de vous présenter au secrétariat, et votre enfant viendra vous rejoindre au secrétariat à la fin des classes. Vous comprendrez que ces changements sont pour la sécurité de tous les élèves de l'école.

Il est interdit qu'un enfant change de circuit d'autobus en fin de journée pour aller chez des amis. Tous les élèves qui prennent l'autobus doivent obligatoirement prendre leur circuit respectif. Nous ne pouvons autoriser des changements même si vous donnez votre permission par écrit. Les chauffeurs ne sont pas responsables des élèves qui ne sont pas sur leur liste habituelle de transport.

POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

Pour les parents du préscolaire qui viennent chercher leur enfant, c'est devant la porte principale et non près de la clôture comme au primaire.





Sécurité routière dans le secteur de l'École Horizon-du-Lac.

Chers parents,

Pour une rentrée toute en sécurité, voici un petit rappel des règles de circulation à respecter dans le secteur de l'École Horizon-du-Lac.

Nouvellement cette année, un trottoir et un débarcadère (illustré en mauve et blanc) a été ajouté face à l'école. Important, ces espaces ne sont pas des stationnements, ils doivent être utilisés seulement par le parent qui ne fait que déposer son enfant à l'école et quitte immédiatement. Le parent reste donc dans le véhicule et l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir.

Vous pouvez stationner votre véhicule dans le stationnement de l'église (zones en vert)



Traversez au passage pour piétons et respectez les consignes des brigadiers et

brigadières (étoiles). Encouragez votre enfant à le faire. Ce sont des obligations pour un piéton, donc montrez-leur l'exemple. Il est interdit de stationner son véhicule dans un débarcadère, sur une piste cyclable, sur un corridor scolaire, sur un passage pour piétons et à moins de 5 mètres de celui-ci, dans une intersection et à moins de 5 mètres de celle-ci (zones en rouge).

Respecter la signalisation en place. Il est interdit d'utiliser le débarcadère des autobus (zone en orange) de 08h15 à 16h00.

Il est interdit d'entrer dans le stationnement réservé aux employés (zone en bleu).

Dans le but d'assurer la sécurité de tous, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes assurera une présence policière accrue en zone scolaire! Merci de votre précieuse collaboration.

Bonne rentrée scolaire! Votre Division des relations avec la communauté de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Trottinettes électriques, véhicules gyroscopiques

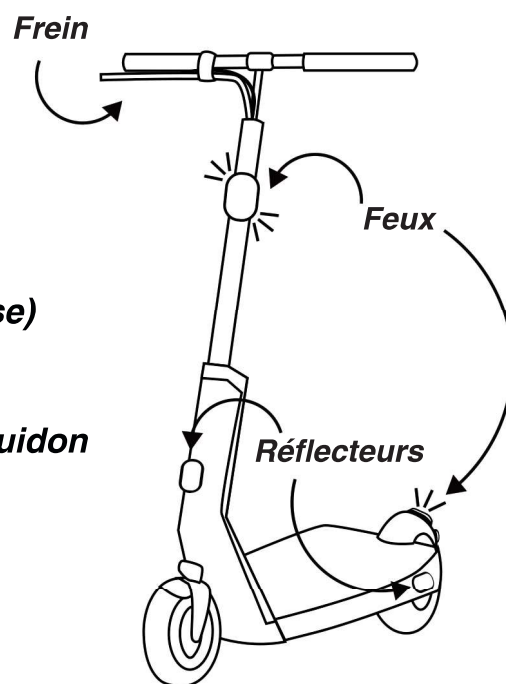
et autres appareils de transport personnel motorisés.

La sécurité routière, j'embarque.



Obligatoire

- ✓ Casque
- ✓ Vitesse maximale de 25 km/h
- ✓ Puissance maximale de 500 W
- ✓ Masse maximale de 36 kg (batterie comprise)
- ✓ Frein sur chaque roue
- ✓ Frein à main obligatoire si l'appareil a un guidon
- ✓ Roue(s) d'un diamètre minimal de 190 mm
- ✓ Feux avant et arrière
- ✓ Réflecteurs avant, arrière et sur les côtés



Projet pilote en cours, pour plus de détails, consultez :

Quebec.ca/trottinettesélectriques



Principales règles applicables aux utilisateurs



Il faut :

- ✓ ***circuler comme un cycliste***
(ex. : du côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation);
- ✓ ***être âgé d'au moins 14 ans;***
- ✓ ***allumer les feux de l'appareil la nuit.***

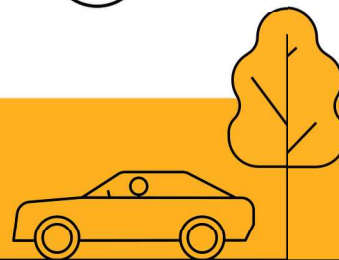
Il ne faut pas :

- ✗ ***circuler aux endroits où la limite de vitesse maximale est supérieure à 50 km/h;***
- ✗ ***circuler sur le trottoir;***
- ✗ ***transporter des passagers;***
- ✗ ***porter d'écouteurs;***
- ✗ ***utiliser un téléphone cellulaire;***
- ✗ ***consommer de boissons alcoolisées, du cannabis ou toute autre drogue;***
- ✗ ***circuler sur une voie cyclable ou un chemin public si ce panneau est affiché.***



D'autres exigences et exceptions peuvent s'appliquer.

Conducteurs de véhicules routiers, on s'adresse à vous!



Agissez de la même façon auprès des utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés qu'en présence de cyclistes.

Par exemple :

- ✓ ***Conservez une distance d'un mètre lors d'un dépassement.***
- ✓ ***Cédez le passage afin de les laisser traverser la chaussée lors d'un virage à une intersection.***

Transports
et Mobilité durable

Québec



RAPPEL: APPAREIL ELECTRONIQUE À HDL

Nous tenons à vous rappeler que les élèves ne doivent pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs ou d'autres appareils mobiles personnels (ex : montres intelligentes, lunettes connectées) à l'école ainsi que sur le terrain de l'école.

Sanctions en cas de non-respect :

Tout manquement à cette règle peut entraîner des conséquences, telles que :

1er manquement : confiscation de l'appareil pour le reste de la journée

2e manquement : confiscation de l'appareil et appel aux parents pour venir le chercher

Veuillez noter que l'école et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou vol de l'appareil mobile lors de la confiscation puisque l'appareil doit rester à la maison.



PHOTO SCOLAIRE

Les photographies scolaires auront lieu le 30 septembre et le 1er octobre. Vous recevrez de l'information supplémentaire ultérieurement.



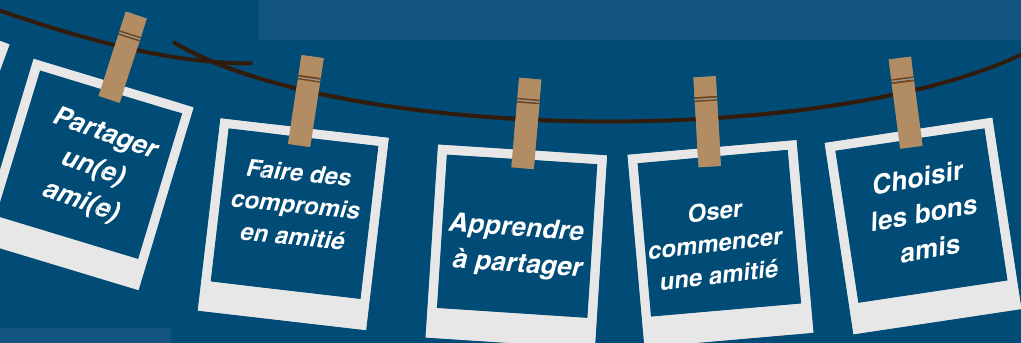
Projet ENSEMBLE



Cette année, le projet Ensemble mettra l'accent sur l'enseignement de la tolérance, sur l'acceptation des autres, sur l'ouverture d'esprit ainsi que sur la bienveillance et la communication positive. Nous proposerons aux élèves des activités qui favoriseront la discussion et les échanges afin de les aider à construire leur jugement et à développer leur capacité à résoudre des problèmes. Ce projet vise le développement des compétences personnelles et sociales qui sont nécessaires pour le vivre-ensemble.

Au mois de septembre, nous aborderons avec votre enfant diverses façons de créer et maintenir de bonnes relations d'amitié.

L'amitié sur MOOZOOM



COMMENT AIDER VOTRE ENFANT À CHOISIR LES BONS AMIS

Étape 1 : Invitez votre enfant à réfléchir aux choses qu'il aime.

Étape 2 : Aidez votre enfant à choisir une personne avec qui il se sent bien.

Étape 3 : Encouragez votre enfant à choisir des gens avec qui il a des intérêts communs.

Étape 4 : Dites à votre enfant d'éviter les personnes qui ne le respectent pas.

En poursuivant les apprentissages de Moozoom à la maison, vous serez en mesure de constater les progrès de votre enfant et les défis qu'il affronte, ainsi que de contribuer de façon notable à les intégrer dans son quotidien avec vous.

Tout au long de l'année, lors de rassemblement à l'école, les élèves et le personnel chanteront la chanson ENSEMBLE de Kids United. Voici le lien si vous souhaitez l'écouter avec votre enfant :
<https://www.youtube.com/watch?v=gGq15LUMZ8>

CHRONIQUE DU CSSMI



BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme ! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.

Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.

Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative !

Pour connaître la date de l'assemblée de votre école, veuillez contacter la direction ou le secrétariat.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous ! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Merci pour votre soutien.